

Mouthiers *sur* Vivre à Boëme

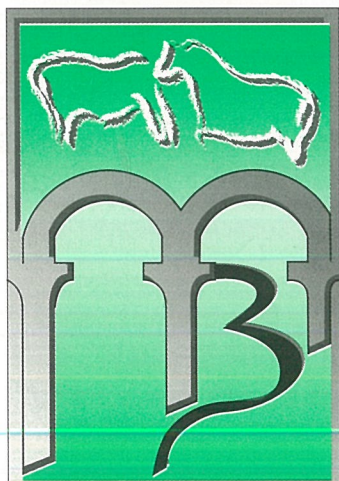
SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 6 juillet.....	p 2
Gros Plan : L'éclairage du stade...	p 3
Nouveaux textes pour l'intercommunalité.....	p 3
Parlons en	p 3
Palmarès des maisons fleuries.....	p 4
Activités à la M.J.C.....	p 5
La reprise du SCM.....	p 6
FNACA, Cercles Aînés, Accueil des nouveaux habitants	p 6
Courrier des lecteurs	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda	p 8

BULLETIN

d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 204
Septembre
2001



L'été, le bonheur de s'envoyer en l'air...

(Photo Alain PORTE)

LE MOT DU MAIRE : Bon courage et bonne rentrée à tous.

L'été touche à sa fin entraînant la fin des vacances, reprise de la scolarité, reprise de l'activité économique.

La vie économique sur notre commune.

Au cours des mois écoulés, nous avons constaté avec plaisir la création de deux nouvelles activités en centre bourg, un artisan cordonnier avec création d'objets en cuir et une agence immobilière.

Hélas cet été, nous avons déploré la fermeture du commerce de matériaux divers de construction à la zone d'emploi. Cette société continue cependant d'exercer sur Chateaufort.

Cette zone d'emploi va cependant encore se développer puisque le groupe LIPPI envisage l'implantation d'une nouvelle unité de fabrication.

Nous ne pouvons que nous féliciter du choix fait par l'équipe d'élus en 1989. Grâce à leur initiative de création d'un atelier relais, les frères LIPPI ont pu installer leur activité sur notre commune. Si le souhait des élus est de pouvoir mesurer le retour sur investissement par l'emploi, celui-ci a été largement comblé puisque depuis cette date, nombre d'emplois ont

été créés et beaucoup de postes sont occupés par des monastériens.

Dés 1994, le terrain et les bâtiments ont été rachetés à la commune par l'entreprise, ce qui prouve bien que le risque économique pris par la commune avait été bien mesuré.

Des nouveaux travaux d'aménagement routier sont envisagés sur notre zone afin de favoriser l'accès des poids lourds et de sécuriser la circulation bien évidemment en augmentation sur le site.

Nous avons toujours suivi avec beaucoup d'attention l'expansion de cette industrie et nous participerons prochainement à une réunion de travail organisée en Préfecture avec tous les partenaires concernés par la nouvelle construction d'environ 5000 m² qui devrait entraîner 60 nouveaux emplois sur trois ans.

Nous souhaitons que cette concertation globale soit fructueuse afin d'éviter tout retard dans la réalisation de ce nouveau projet. Bon courage et bonne rentrée à tous.

PROJET TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) **DANS LES ECOLES**

Le Conseil Municipal approuve le projet d'informatisation des deux écoles de Mouthiers.

La somme de 110 000 francs est prévue au BP 2001 de la Commune pour ce projet.

En ce qui concerne le câblage et la mise en réseau des deux écoles la question sera revue lors de la réunion de septembre.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de demander l'attribution de la subvention au Conseil Général (5 000 francs par classe).

DOSSIERS DE VOIRIE

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue au Conseil Général concernant les divers chantiers de voirie :

Rond-point place de la gare :
- subvention 60%

Eaux pluviales Gersac :
- la DDE est chargée d'actualiser l'estimation

Rue des lavoirs :
- à l'étude ; les travaux pourraient être envisagés pour 2002

PARTICIPATION DE LA VILLE D'ANGOULEME AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE MOUTHIER

Le Conseil Municipal décide de demander à la ville d'ANGOULEME une participation financière aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire pour une élève domiciliée à Angoulême et inscrite à l'école élémentaire de Mouthiers pour l'année scolaire 2001-2002.

Cette participation devrait être de l'ordre de 3 500 à 4 000 francs.

ECLAIRAGE DU STADE

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis établis par le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente concernant l'éclairage homologué du stade.

Le Conseil Municipal retient le devis d'un montant TTC de 473 008,83 francs sur lequel la participation de la Commune s'élève à 296 619,25 francs. (voir gros pan page 3).

AUGMENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide les augmentations budgétaires suivantes :

Pour la commune :
+ 170 000 F en dépenses }
+ 170 000 F en recettes } sortie de l'actif du terrain de la chauxeterie (logements HLM)

Pour le service assainissement
+ 6 000 F en dépenses }
+ 6 000 F en recettes } travaux remise aux normes

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR LE PASSAGE AUX 35 HEURES DES PERSONNELS

Un groupe de travail sera constitué pour l'étude du passage aux 35 heures des salariés de la Commune, de la Caisse des Ecoles et du CCAS. Le Conseil Municipal désigne ses représentants en les personnes de Mme FORGERON, M.CHARRIER, M. BARBE, Mme PORTE, Mme VALLAT, Mme LHOMME.

CONSTITUTION COMMISSION PANNEAUX SIGNALISATION

M. NEBOUT, M.BREGEAS, Mme PORTE, Mme DISCOUR constitueront le groupe de travail chargé de la signalisation dans la commune (nom de rues, numérotation ...)

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX CENTRES DE LOISIRS

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé de participer aux centres de loisirs pour les enfants de la Commune à hauteur de 38 francs par jour.

Le Conseil Municipal précise que cette aide s'applique uniquement au centre de loisirs intercommunal Charente Boème Charraud en ce qui concerne le mois de juillet et à tous les centres de loisirs pour le mois d'août.

OFFICE DE TOURISME DU BLANZACAIS

Le Conseil Municipal décide de participer financièrement à l'élaboration de la plaquette touristique en cours d'élaboration pour la somme de 4 179 francs (pour 2 ans) mais décide de ne pas participer aux frais de fonctionnement de l'Office du tourisme

CRECHE L'ISLE D'ESPAGNAC

Le Conseil donne son accord sur le principe d'inscription d'un enfant de Mouthiers à la crèche de l'Isle d'Espagnac sous condition de non-participation financière de la Commune.

BALLONS LIBRES DE LA VALLEE DE LA BOEME

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'Association pour le décollage de montgolfières depuis " le champ Michel " en ce qui concerne des départs de Mouthiers ou pour des habitants de la Commune.

CLUB OMNISPORTS COURONNAIS (section cyclisme)

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 300 F à ce Club pour l'organisation de sa course " le tour de la Boème " traversant la commune de Mouthiers

le 9 septembre prochain.

ETAT DE L'ACTIF COMMUNAL

Le Conseil Municipal décide de retirer de l'actif de la Commune les équipements suivants âgés de plus de 5 ans : panneaux de signalisation, matériel informatique, perforateur, tondeuse, balance, mobilier divers.

SERVICE INTERIM CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal décide de signer une convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale pour l'affectation de personnel à des missions temporaires, au remplacement d'agents indisponibles.

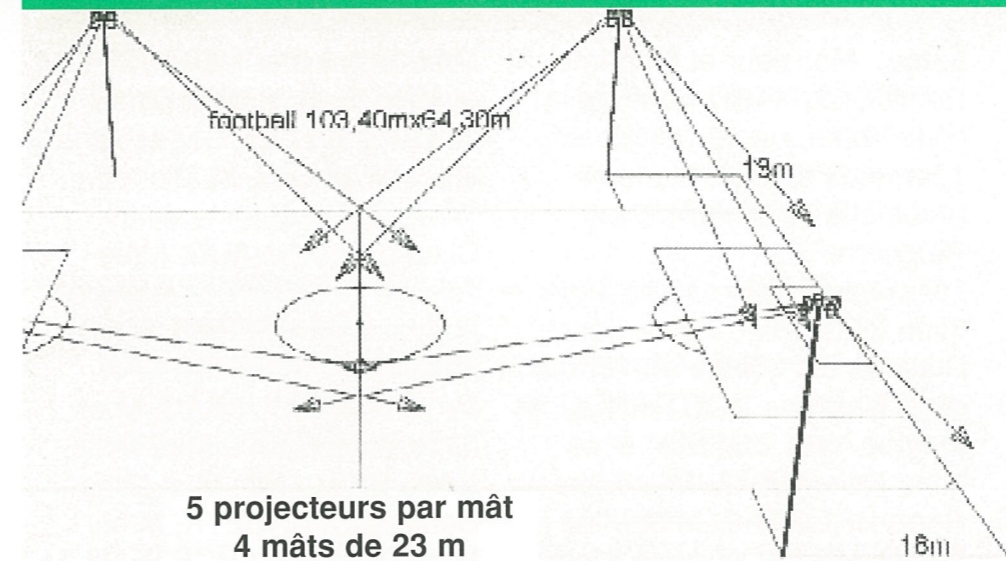
CARRIERES CESAR LAFAURE

Le Conseil Municipal, consulté par Mme le Préfet quant à la déclaration de fin d'exploitation de la carrière de grès ferrugineux aux "Hhunauds " et à " Boisgimon ", n'émet aucune observation particulière.

JEUX POUR ENFANTS

Suite à une demande d'installation de jeux publics pour enfants sur la Commune, le Conseil Municipal décide de revoir la question en septembre et d'étudier un emplacement idéal ainsi que les mesures de sécurité à prendre.

GROS PLAN L'éclairage du stade



Travaux au Moulin du Duc (Photo Alain Porte)

PARLONS-EN...

Chaque été, nos communes pâtissent du désœuvrement de certaines personnes inactives qui ne trouvent rien de mieux à faire que dégrader les équipements publics.

Certains de ces actes, en plus d'être stupides, sont aussi parfois source de mise en danger de la vie d'autrui.

Quand il s'agit de détériorations des équipements électriques, comme il en a été pour le stade cet

été, aucune excuse ne vaut pour les auteurs de tels actes imbéciles dangereux pour les enfants qui viennent jouer autour du stade

Les élus municipaux et les responsables associatifs usagers de ces équipements en appellent à la responsabilité de tous.

Ils confirment leur détermination à faire poursuivre les auteurs de ces dégradations qui mettent en danger la vie des autres.

INTERCOMMUNALITÉ

DE NOUVEAUX TEXTES

Pays, agglomération, communauté, sont des mots qui vont entrer dans le vocabulaire quotidien. Plusieurs loi ont modifié considérablement les possibilités d'animation et d'administration locale.

La loi Voynet a confirmé et précisé ce que seront les Pays que la loi Pasqua de 1995 avait créé. Sur la base du volontariat, les Pays favorisent le dialogue et les projets entre ruraux, péri-urbains et urbains. Par le biais du Contrat de Pays, l'État et la Région garantissent les moyens nécessaires à la réalisation d'un projet fédérateur.

La loi Chevènement poursuit dans l'incitation à la coopération intercommunale grâce notamment à des transferts financiers accrus de l'État vers les nouvelles communautés d'agglomérations. Elle permet également aux communautés de communes volontaires de recevoir une Dotation Globale de Fonctionnement plus élevée si celles-ci font le choix d'unifier leurs taxes professionnelles. La taxe professionnelle devient, de fait, la ressource principale de ces communautés de communes.

La loi Gayssot-Besson dite loi Solidarité et Renouveau Urbain vise à maîtriser le développement urbain, assurer le développement rural. Il s'agit notamment de préserver les espaces affectés aux activités agricoles, forestières, à la protection des espaces naturels et des paysages. Cette loi institue de nouveaux documents d'urbanisme : les schémas de cohérence territoriale (SCOT), les plans locaux d'urbanisme (PLU), les cartes communales. Nous reviendrons sur ces nouveaux outils d'urbanisme au cours des prochains mois.

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Maisons fleuries

1er :
Mr et Mme Julio GONCALVES
rue de la Boème

2ème : Mrr Gaston MONGALVY
rue de la Boème

3ème : Madame Jacqueline
BREGIER rue de la Boème

4ème : Mr et Mme James
CHIRON rue de la Boème

5ème ex æquo : Mr et Mme
Michel HUE
impasse de la fontaine

5ème ex æquo : Monsieur et
Madame Claude GACHINOIS
route de la Rochandry

7ème : Monsieur Yvon TRIAUD
route de la Rochandry

8ème : Mme Renée RIBEIRO
impasse de la fontaine

9ème : Mademoiselle Marie-
Laure BARRAUD le Rosier

Jardins fleuris

1er : Mr et Mme Jean PELLET
route de la côte à bournet

2ème ex æquo : Monsieur et
Madame Gilbert HILAIRET rue
de la Boème

2ème ex æquo :
Mr et Mme Pascal LEOUTRE
lesReigniers

2ème ex æquo :
Mr et Mme Jean-Claude
HERAUD impasse de Bournet

2ème ex æquo :
Mr et Mme René BLEUVAIS
route de Fouquebrune

6ème ex æquo :
Mr et Mme Jacques DEDIEU
rue de la Boème

6ème ex æquo :
Mr Mme Marcelin NICOLEAU
la Bussière

8ème :
Mr et Mme Guy CAREL
lotissement les basses justices

9ème : Monsieur et Madame
Rémy GOUMARD route de la
côte à bournet

10ème ex æquo : Madame
Antoinette CHAGNAUD les
Reigniers

10ème ex æquo : Mr et Mme
Yvan DEGORCE Le Rosier.

Classés du 12ème au 76ème :
Mme Christine BOUTHINON, M
et Mme Yves ESSELY, M et
Mme René BARS, M et Mme
Régis BREGEAS, M et Mme
Patrick VALLADE, Mme Marie-
Jeanne LAFARGE, M et Mme
Jean-Pierre TEXIER, M et Mme
Joël BRENON, Mme Christiane
COUTURIER,
M et Mme Eric GAY,



M et Mme Henry BEYNAUD,
Mme Marie-Louise HOUGARD,
M et Mme Jean-Pierre
MAUTRE M et Mme Jean VAN
DEN BUSSCHE, Melle Sylvie
DUBOIS, M et Mme François
LAFARGE, M et Mme Albert
GERMON, M et Mme Siméon
PROUTEAU,
M et Mme Guy ROUSSEAU,
M et Mme Raymond
GLAPPIER, Mme Marie-France
CHAVERON, M et Mme
Roger LIVERTOUX,
M et Mme Philippe DANIERE,

Mme Antoinette MORISSET, M
et Mme Yvon RIVET, Mme
Jacqueline EDELY, M et Mme
Jules MOREAU, M Michel
TAULOU, M et Mme Jean-
Claude CHAGNAUD, Mme
Andrée THOMAS, M et Mme
Marcel LAMAZIERES, M et
Mme Alain GESSON, M et
Mme Yvan DOUSSAU, M et
Mme Yves GILET, M et Mme
Emile BASLAND, M et Mme
Daniel MULARCZYK, M et
Mme Gaston MARCETEAU, M
et Mme Daniel BONNET, M et
Mme Maxime LUCAS, M et
Mme Lucien DENEPOUX, M et
Mme Serge HITIER, M et Mme
Claude NICOLEAU, M et Mme
André VIDAUD, M et Mme
Emmanuel ROBERT, M et Mme
André SIERRA, Mme
Bérengère CLERFEUILLE, M
Yves HOUSSARD, M et Mme
Michel CHOTARD, M et Mme
Claude LINERS, M et Mme
Raymond FAYE, M et Mme
René MOUSNIER, M et Mme
Daniel LALOI, M et Mme
Thierry NICOLEAU, M et Mme
Roger GAUTHIER, Mme Marie-
Josèphe PASQUIER, M et
Mme René BONNET, M et
Mme Jean-Marie BENOIT, M et
Mme Christian RICHE, M et
Mme Jean LACOSTE, Mme
Yvonne MOREAU, Mme Lucile
MARTYNET, Foyer Résidence,
Café de la gare, M et Mme
René POTIER, M et Mme
Serge TROUBAT.

Fermes fleuries

1er : Mr et Mme Bernard
GROLLEAU Gersac

2ème : Mr et Mme Serge GROS
le Grand Poineau

3ème : Mr et Mme Michel
DEVIGNE la Pradillierie

DES ACTIVITÉS POUR TOUS À LA M.J.C.

EVEIL MUSICAL (enfants)
le samedi de 14 h à 15 h
Tarif : 180 F/trimestre. Reprise
le 29 septembre

**INITIATION MUSICALE
(enfants)**
samedi de 15 h à 16 h
Tarif : 180 F/trimestre.
Reprise le 29 septembre

PERCUSSIONS
Disté CAMARA
Enfants **jeudi 17H 15 à 17H 45**
tarif : 130 F/trimestre.
Reprise le 13 septembre
Ados : **jeudi 17 h 45 à 18 h 30**
tarif : 160 F/trim.
Reprise le 13 septembre

**GRS (enfants, jeunes)
(+ de 8 ans) :**
Elisabeth LEBECQUE
Salle polyvalente de Mouthiers
le mardi et le vendredi 17h/20h
Inscriptions les 14 et 21 septembre à
la salle polyvalente de 17 h 30 à 20 h
Tarif : 170 F/trimestre
Reprise le 25 septembre

**THEATRE (enfants,
jeunes)**
Béatrice LEVEQUE
Joyeux jeu théâtral, diction,
voix, interprétation
8-11 ans (initiation)
mercredi de 16 h à 17 h 15
reprise le 19 septembre
le 11-14 ans (perfectionnement)
mercredi de 17 h 15 à 18 h 30
reprise le 19 septembre

INFORMATIQUE
(enfants, jeunes,
adultes) : Jean
LATHIERE
(ci-cintre)
Tarif : 110 F/an
groupes en fonction
des inscriptions



TENNIS DE TABLE
(enfants, jeunes, adultes) :
Jean-Paul ADAM
mardi -vendredi à 20 h
Tarif : 150 F/an
reprise le 4 septembre

PEINTURE-DESSIN
(enfants, jeunes, adultes)
Initiation peinture, craie, pastels,
gouache...travail sur thèmes
Enfants (6-12 ans)
jour à fixer de 17h30 à 18h45
Réunion lundi 1er oct. à 18h
Adultes jour et heure à fixer
(durée 2 h)
Réunion lundi 1er oct. 18h30

ESCALADE
(jeunes, adultes)
école d'escalade
" les monastérocs "
Activité escalade sur SAE et falaise –
à partir de 12 ans
Entraînement au gymnase de l'aire
couverte de La Couronne **mardi**
de 17h30 à 19h30
Sortie falaise suivant planning et
météo **1/2 samedi 14 h/18 h**
Encadrement initiateur FFME :
Jacky BODINAUD
Ecole escalade sur SAE – A partir de
7 ans contacter le CSCS La
Couronne 05.45.67.17.00
Tarif : 400 F/an.
Reprise le 15 septembre.

CULTURE PHYSIQUE
(jeunes, adultes) Martine BOUTIN
mardi et vendredi de 18 à 19 h
Tarif : 190 F/an
Reprise le 12 septembre

THEATRE
(ados, adultes) :
Jean Pascal BOUCHARD
**mardi tous les 15
jours**

CYCLOTOURISME
(adultes) : Roger BREGEAS
05.45.67.97.13
Circuits de 40 à 80 km-Tarif :
100F/an + licence UFOLEP
le dimanche matin

CYCLOSORTS
(adultes) : C.JACQUE
05.45.67.40.96
Tarif : licence UFOLEP

DANSE AFRICAINE
(adultes) : Disté CAMARA
Débutants
jeudi de 18 h 45 à 19 h 45
tarif : 200 F/trim.
Reprise le 13 septembre
jeudi de 19 h 45 à 21 h 00
tarif : 250 F/trim.
Reprise le 13 septembre

TAI CHI CHUAN
(adultes) : Jean-Louis AUTIN
Technique énergétique chinoise repos-
sant sur l'exécution d'un enchaînement
fluide de mouvements lents.
Tarif : 190 F/trimestre – Reprise
le 12 septembre le mer-
credi à partir de 20 h 30

PEINTURE SUR SOIE
(adultes) : Elise BRENON
jeudi de 14 h à 17 h
Tarif : 380 F/an

CHORALE
(adultes) " Chœurs de Boème "
(en relation avec Amadeus)
Chef de chœur : Jacques MAROT
mardi de 20 h 15 à 22 h 15
Tarif : 330 F/an
reprise le 11 septembre

RELAXATION - CHI-KONG
(adultes) : Philippe GRIZAUD
mardi de 19 h 30 à 21 h 30
Tarif à définir
reprise le 12 septembre

LA REPRISE DU S.C.M. FOOTBALL

Le SCM football a repris le chemin des terrains depuis le 7 août 2001 sous la direction de Florent Rossi, Richard Borrédon et Hervé Failla. Le Club enregistre l'arrivée de 11 joueurs (Christophe Cobérac, Yann Chauvineau, Pierrick Couturier, Jean-Michel Lalande, Laurent Lasnier, Stéphane Martin, Stéphane Meslier, Ludovic Michelet, Cyril Priat, Moussa Soulaïmana et Ali Zareb) pour seulement 3 départs (Aurélien Forgeron, Cyril Chardac et Badre Sadik).

Les entraînements se dérouleront les mardi et jeudi soirs à 19 heures 30 pour les seniors.

L'école de foot redémarrera le **mercredi 5 septembre** avec des équipes complètes des débutants aux 15 ans. Les mercredis pour l'école de foot seront planifiés de la façon suivante :

- à 14 h, les débutants avec Yves Lasnier
- à 15 h, les poussins avec Eric Sierra
- de 15 h à 17 h, les benjamins à 9 avec Didier Charrier
- de 18 h à 19 h 30, les 13 ans avec Joël Nebout et Alain Combeaud
- à 18 h, les 15 ans avec Manu Soulat

(P.-S. Les horaires pourront être modifiés).

Pour connaître la catégorie de votre enfant :

- Seront débutants, les enfants nés en 1994 et 1995
- Seront poussins, les enfants nés en 1992 et 1993
- Seront benjamins, les enfants nés en 1990 et 1991
- Seront 13 ans, les enfants nés en 1988 et 1989
- Seront 15 ans, les enfants nés en 1986 et 1987.

Les premières journées seront

- **le 9 septembre 2001 :**
l'équipe A se déplacera à Segonzac match à 15 h
l'équipe B recevra Chalais à 15 h
L'équipe C recevra Nonac à 13 h 15
- **le 23 septembre 2001 :**
l'équipe A recevra Chasseneuil) 15 h
l'équipe B se déplacera à Saint-Aulais match à 15 h
- **le 7 octobre 2001 :**
l'équipe A se déplacera le samedi 6 à Rivières match à 20 h
l'équipe B recevra Chantillac à 15 h le dimanche 7
l'équipe C recevra Voeuil 3 à 13 h 15 le dimanche

Richard Borrédon : 05.45.64.08.89
Laurent Damien : 05.45.66.23.43
Ludovic Nanglard 05.45.61.05.48.

**Dimanche
23 septembre
à 12 heures à la
salle polyvalente**

REPAS DU CERCLE DES AINÉS

Le Cercle des Aînés informe ses adhérents qu'il organise un repas amical le Tarif : 100 francs par personne

Inscriptions et renseignements auprès de Madame SELLER
05.45.67.92.34 Avant le 15 septembre 2001.

INVITATION NOUVEAUX HABITANTS

Le Conseil Municipal et les Associations locales invitent les nouveaux habitants de la Commune à une rencontre conviviale pour une présentation et rencontre avec les élus et les responsables associatifs.

Les personnes qui ne recevraient pas d'invitation personnelle bien que nouveaux habitants sont également cordialement invitées à cette rencontre.

**vendredi
21 septembre
à 18H 30**

**Centre Social M.J.C.
place de la gare**

FNACA

Le Comité F.N.A.C.A. de Mouthiers tiendra son assemblée générale

**samedi 6 octobre
à 10 heures 30
salle de la mairie.**

6ème TOUR DE LA BOËME

Course cycliste interrégionale - 69 km en ligne ouverte aux cadets F.F.C. - **Sous le patronage du C.O. COURONNAIS.**

Passage sur la Commune :

Carrefour RD 35-D 12-D 247 6ème km vers 15 heures 08

Carrefour D 427-D 42 9ème km vers 15 heures 15

D12-D107 vers Gersac 38ème km vers 16 heures 02

A Gersac, prime grimpeur 41ème km vers 16 heures 08

**9 septembre 2001
- départ 15 H
avenue de Pasleck
à La Couronne
- arrivée vers 17 H au
même lieu**

COURRIER DES LECTEURS

" Notre papeterie "

C'est l'histoire de l'usine de pâte à papier
Située dans les fins fonds de Mouthiers.
Et là, j'ai un rêve, une passion
Où n'est que nostalgie et ambitions.
Pourtant j'aimerais fabriquer des dollars, des euros
Et tout reprendre à zéro.
Ou bien, un coup de baguette magique
Et tout repartirait comme avant, ce serait fantastique.
Autrefois, elle était pleine de vie, et aujourd'hui elle semble tombée dans l'oubli.
Une bâtisse à l'allure de prison
Qui domine à l'horizon
Les jardins, les ruisseaux et la voie ferrée.
Elle est là, imposante depuis tant d'années,
Adossée aux rochers
Comme pour supporter le poids de son passé.
Entourée de petits et grands bassins,
Afin qu'elle tourne comme un moulin.
Jadis, sa cheminée, telle une tour
Semblait surveiller les alentours.

Souvenirs des petits wagonnets
Sillonnant le chemin pour desservir les ateliers.
J'ai l'impression d'entendre encore la cloche sonner
Comme aux heures cruciales de la journée.
Une même personne était habilitée à l'actionner mutuellement
Et le personnel de jour entrainait, sortait, avec le même élan.
Les autres étaient cantonnées à la faction
Et on travaillait le jour de l'Ascension.
Il y avait aussi les petits cabanons pour le kaolin
Servant à fabriquer la pâte, qui était manipulée comme le levain.
Je revois encore le cheminement du séchage du papier couché
Et le bruit des baguettes tombant une à une sur le plancher.
C'était le pesage des feuilles, les seaux de colle similaires au lait
Et tous les hommes avaient l'amour du travail bien fait.
Les femmes étaient spécialisées dans le triage,
Alignées derrière d'immenses tables

de bois, au premier étage.
Derrière les bâtiments stagnent toujours des eaux de couleurs
Qui contemperaient le décor s'il n'y avait pas les odeurs.
Il y a eu mai 68 avec sa grève et le jeu du bouchon
Sous le regard réprobateur du patron.
Je n'oublierai jamais cette nuit du 3 avril
Elle était vouée au péril.
Après avoir partiellement brûlé
Nous étions là, impuissants à contempler.
Avec ses flammes et ses crépitements, j'ai cru la voir capituler
Heureusement le principal a résisté.
En se rapprochant un peu on l'entendrait nous murmurer :
" laissez-moi continuer à vivre et à dominer ".
Alors espérons ne jamais la voir à l'abandon
Sinon j'en aurai des regrets et des frissons.
Et faute de millions
J'aurai contribué à sa destruction.
M.C.

SOLIDARITE EN FAVEUR DES SINISTRES DE LA SOMME

L'Association des Maires de la Charente informe la population que des dons en faveur des sinistrés de la Somme peuvent être versés au compte ouvert au
Crédit Agricole
12406 00148 00271153805 13.

Les dons seront reçus jusqu'au 30 octobre 2001 et reversés entièrement à l'Association des Maires de la Somme qui sera chargée d'en effectuer la répartition.

OBJETS TROUVES

Plusieurs objets trouvés sont à réclamer à la mairie (vêtements, téléphones portables, lunettes, clés, ...)

ECOLES

Les vêtements et chaussures " oubliés " ou " perdus " à l'école primaire ont été déposés à la Mairie où les familles peuvent venir les récupérer jusqu'au 31 octobre prochain.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC «SENTIERS DE BOËME»

JOUR	PILOTE	TEL.	RV MOUTHIER	
			Place champ de foire	Lieu de la rando
Di.16sept.	Jean LATHIERE	05.45.67.92.53	8 h 30	Déterminé ultérieurement
journée : rando + balade en gabare + musée gabare de St Simon. Prévoir pique-nique				
Di.30sept.	Critérium FFRP, en Horte et Tardoire		Précisions ultérieures	
D.23-D.30sept	Euro-randos à STRASBOURG ???...ou ailleurs ? Infos ultérieures ??			

ETAT CIVIL

Naissances

9 juin : Emmanuel CHARHON lotissement la Tonnelle
13 juillet : Théo PARVERIE " le Gué "
24 juillet : Doriane JARTON Chemin du Haut Bois
28 juillet : Florian SOULET " le Châtaignier "
1er août : Pierre MESLIER " le Rosier "

Mariages

21 juillet : Robert COURREGES et Béatrice WANDER
21 juillet : David OSSENDORF et Jessica BARCOUZAREAUD
25 août : Jérôme JUGUIN et Sophie HASSAN

Décès

19 juillet : Gustave BOUREAU " le Portail "
31 juillet : Odette GANNE née ROTURIER impasse de la Frérie

Sur votre agenda...

SEPTEMBRE 2001

28 : 3ÈME ANNIVERSAIRE DU CERCLE DES AÎNÉS
28 : AG CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

OCTOBRE 2001

3 : DON DU SANG À MOUTHIERS
13 ET 14 : FRAIRIE DES VENDANGES
26 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES
31 : FÊTE D'HALLOWEEN

PHARMACIES DE GARDE LE WEEK-END

Du samedi à partir de 20 heures au dimanche matin 9 heures.
Et du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.
Pour la journée du dimanche, de 9 heures à 20 heures, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

Médecins de garde

9 sept. : Dr FORGEAUD Nersac 05.45.90.60.77
16 sept. : Dr BRANGER La Couronne 05.45.67.19.39
23 sept. : Dr SACRISTE La Couronne 05.45.67.12.48
30 sept. : Dr COMTE Mouthiers 05.45.67.82.37

7 octobre : Dr VALLAT La Couronne 05.45.67.44.40
14 oct. : Dr ALLIAT Fléac 05.45.91.08.19
21 oct. : Dr FONTANAUD La Couronne 05.45.67.25.17

NB week-end classique : garde de le samedi 12 H à lundi 7 H

Conception, rédaction, mise en page :

Jean REVEREAULT

Impression : Composables Angoulême RC 86 B 0280

*Le prochain
bulletin*

Il paraîtra début mai. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs **devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre.**

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 novembre pour le n° d'octobre). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC ☎ 05 45 67 84 88



"NTONDO SPIRIT" I



"ZHAR", vous avez dit ZHAR ; comme c'était beau !



Courant d'air et Calypso, des chœurs à prendre...dans les oreilles..

(Photos Alain PORTE)